Libroscope, plus que des logiciels libres, des hommes libres!

-- Réflexions --

Réflexions

Libre? Vous avez dit libre?

Discussion, presqu'imaginaire, autour de la philosophie du libre.

Julien Tayon lundi 8 septembre 2003

Socrate, accompagné de quelques amis dont Thrasymarque, Céphale et Glaucon se rendait à un banquet où on parlait de logiciel libre ; on venait de lui apprendre que ce dernier était avant tout un choix philosophique, alors ils étaient en chemin pour reprendre du service car lui et ses amis en avaient marre que Britney Spears et sa virginité tiennent le haut du pavé dans les débats des humains.

Socrate et ses compères, rouillés par tant d'années à être au placard, décident de se chauffer un peu, en vue de briller une fois arrivés au banquet. Socrate commença ainsi :

« Dis-moi, Céphale, on me dit que le logiciel est une création de l'Homme, une création peut-elle être libre alors ? »

Le vénérable Céphale répondit : « je pense que cela dépendra du sens que nous donnons au mot "libre" ; il est en effet ambigu d'autant plus que le mot "logiciel libre" vient de l'anglais **free software**.

« Peut-on, Céphale, définir un concept qui serait partagé par tous si personne n'est d'accord sur ce qu'il recouvre ? »

Thrasymarque fit remarquer : « Ne pas définir un concept précisément peut être aussi le meilleur moyen que des gens adhèrent à un projet sans prendre conscience de leurs divergences, Socrate. »

« Thrasymarque, ne ramène pas ta fraise maintenant, dit Céphale, le concept est heureusement précisément défini en anglais par *free sofware*. »

Thrasymarque reprit : « justement, en anglais "free" signifie à la fois "la liberté" qui s'applique à l'expression et aussi "gratuité". »

- « Oui Thrasymarque, reprit Céphale, l'auteur a pris soin de bien dire qu'il trouvait tout à fait moral que des gens puissent faire payer très cher du logiciel libre et que, pour lui (bien qu'américain), il faut comprendre free dans le sens de *liberté* [1]. »
- « Céphale, tout ceci est une digression qui a son importance, dit Socrate, nous apprenons incidemment que l'auteur de la définition pense que c'est le logiciel qui devrait être libre. »
- « En effet Socrate, dit Céphale, je me demande bien ce que cela peut signifier. »

Thrasymarque reprit : « je pense que cela veut dire que les logiciels sont intelligents. La liberté n'est-elle pas le propre de l'Homme, et n'exprime-t-elle pas là sa différence avec les objets qui, eux, ne peuvent faire de choix en toute connaissance ? »

Céphale rétorqua : « tu oublies que l'on parle de libre entreprise, de la liberté d'expression, ou de la libre pensée, pour désigner des concepts enchaînés par l'Histoire ou le poids des a priori. Il me semble que le logiciel libre serait défini par opposition à un logiciel captif. »

Socrate : « Céphale, par les poils de ma barbe, un logiciel n'est-il pas déjà captif du support sur lequel il est développé ? »

Céphale : « ce n'est pas le propos ; la liberté du logiciel est définie comme suit par un certain Richard Stallman : Ce sont des logiciels que vous avez le droit de copier, utiliser, modifier et redistribuer

comme bon vous semble. La seule condition est que les sources de ces logiciels doivent être disponibles gratuitement pour quiconque en fait la demande [2]. »

Thrasymarque : « expliquez-moi en quoi un logiciel devient libre en appliquant ces méthodes ; en tout cas je vois que cela rend peut-être le logiciel *libre*, mais que cela diminue la liberté de la personne qui doit suivre des règles pour l'utiliser. La liberté du logiciel serait-elle donc plus importante que celle des Hommes [3] ? »

Céphale : « tu poses deux questions ; la première est de savoir si le logiciel est libre de cette manière et, indépendamment de la première question, si la liberté des logiciels doit primer sur celles des Hommes. Il est évident que si l'on répond à la deuxième question la première devient caduque. Attachons nous donc d'abord à répondre à la première. »

« En effet, il faut nous poser la question de la hiérarchie de nos valeurs, dit Socrate, pour examiner en cas de conflit de liberté laquelle prime. Pour ma part, je dirais que l'Homme mérite sûrement plus notre considération qu'une de ses oeuvres. Pour la même raison, le vol est moins puni que le meurtre ; les objets peuvent être dupliqués, même difficilement alors que la vie de chaque individu est unique. Le logiciel peut-il être la cause d'asservissement d'individus ? »

Oui

- Socrate, dit Glaucon (le jeune fils de Céphale qui venait d'installer sa nouvelle distribution GNU/Linux sur son ordinateur) : contrairement aux autres objets, le logiciel peut se copier infiniment et parfaitement à coût quasi nul, et en plus on demande aux individus des sommes fortes pour qu'ils les utilisent, et enfin et surtout on les asservit à l'utilisation par ce qu'on appelle un *Contrat de Licence pour l'Utilisateur Final* [4]. Le logiciel est captif des éditeurs qui imposent leurs régles aux citoyens, en rendant la concurrence impossible par le truchement de brevets.
- Nous sommes des philosophes athéniens [5] Glaucon, dit Socrate, pas des révolutionnaires marxistes [6] nous avons déjà définis que la République ne pouvait exister sans l'existence d'une monnaie permettant aux citoyens d'échanger leurs biens [7] et que l'échange pour être placé sous la Justice devait faire l'objet d'un contrat. Tu ne peux remettre en cause ceci. Et nous avions défini la Justice comme supérieure à toute choses. Peu importe que lae coût à la copie soit nulle, Glaucon, la liberté doit s'appliquer au bien commun. Si un individu se réserve le droit de dire qu'un bien peut s'échanger sans contre-partie monétaire, il remet en cause le commerce, la juste rémunération de ceux qui créent un bien. »

Glaucon répliqua : « mais, Socrate, toi-même pour nous apporter ton savoir tu ne nous demandes pas d'argent. Tout n'est pas monnayable, quand il s'agit d'un bien commun à la Cité comme la Justice, ou de laver les assiettes dans sa relation de couple ou d'apporter du réconfort à ses amis, ou de transmettre la culture de la Cité à ses enfants. »

« Dans le cas d'une tragédie, Glaucon, répondit Socrate, trouverais-tu juste que l'auteur d'une oeuvre moderne ne soit pas rémunéré ? »

Glaucon répondit : « c'est oiseux Socrate. Pas plus Sophocle que Mozart ne vécurent riches. Ce n'est pas l'auteur qui est rémunéré dans le cadre des logiciels mais son éditeur. Son mérite se limite à payer des auteurs suffisamment cher pour qu'ils cèdent la jouissance exclusive des droits de diffusion de leurs créations. Ce qui leur permet de s'offrir a posteriori la paternité des logiciels, mais non la créativité nécessaire à les développer. »

« La valeur d'un logiciel, Glaucon, est-elle dans le fait du logiciel ou dans le fait qu'il soit diffusé ? »

- « S'il n'est pas utilisé, Socrate, un logiciel n'a aucune valeur, car il sert à créer de nouvelles oeuvres, et elles ne peuvent être diffusée si à l'autre bout une personne n'a pas le logiciel permettant de lire les oeuvres créées. Un logiciel a donc d'autant plus de valeur qu'il est utilisé par beaucoup de personnes. »
- « Donc celui qui diffuse un logiciel, dit Socrate, en fait d'autant plus un bienfait qu'il le diffuse à tous, et cela représente le bien de la Communauté, n'est-ce pas ? Et celui qui rend un bienfait à l'Humanité devrait être remercié. En effet, si un homme doit ou peut utiliser plusieurs logiciels pour faire une même chose, cela représente un temps perdu pour chaque individu. En ceci définirais-tu que l'éditeur est utile à la cité comme le cordonnier, le marchand, le pilote, le politicien ou le philosophe ? »
- « Je pense que l'éditeur est utile aux Hommes comme le marchand qui approvisionne la cité, répondit Glaucon. »
- « Et donc, tu me décris le logiciel libre comme une denrée que l'on peut obtenir gratuitement dans tous les cas de figure. En ceci, tu prétends que nous devons nous passer d'une catégorie de citoyen qui fait le rayonnement de la cité, et permet de sélectionner les produits les plus connus ? »

Glaucon reprit : « les logiciels ne sont pas des navires ou des pommes ; ils peuvent être copiés sans nécessiter de travail à quiconque. Ce n'est donc pas une denrée comme les autres, qui plus est leur qualité est intimement liée à la créativité de quelques personnes. Si, comme tu le suggères, il faut inciter les citoyens à utiliser les mêmes logiciels, nous, humains, perdons la liberté de choisir. Le fait de restreindre la capacité d'éditer et diffuser des logiciels aux seuls éditeurs fait bien des logiciels libres un moyen d'augmenter les choix possibles des individus donc leur liberté. De plus augmenter le nombre des logiciels disponibles permet à tous de choisir le meilleur dans le choix qui lui est fait. »

- « Et, dit Socrate, le coût de leur entretien est-il nul lui aussi ? »
- « Non, Socrate, dit Céphale, le logiciel est par nature si compliqué qu'on ne peut garantir qu'il n'a de défaut. Il faut donc constamment surveiller son bon fonctionnement et le remettre à jour comme un navire qui doit voguer. »
- « Il faut donc s'assurer qu'à tout moment il existe quelqu'un qui puissent les entretenir. Et toute initiative revenant à ne plus garantir aux habiles menuisiers du logiciel de survivre remet en cause la Cité. Un logiciel que l'on peut distribuer sans demander de contrepartie menace l'existence même des logiciels et met la Cité dans la crainte de ne plus pouvoir acheminer ses biens et ses informations. »
- « Non Socrate, répondit Glaucon, car tout Homme peut les modifier. »

Socrate répliqua : « Céphale, penses-tu que d'avoir utilisé un marteau pour clouer un cadre dans ton appartement a fait de toi un menuisier, penses-tu que d'avoir dû courir pour prendre le métro fait de toi un athlète, ou que d'avoir disserté avec un philosophe fait de toi un philosophe ? Chaque métier pour être bien fait doit être fait de manière spécialisée [8]. Penses-tu qu'une cité où les gens devraient cultiver leurs champs pour subvenir à leurs besoins le matin, prendre un peu de temps pour être cordonnier et faire ces vêtements, pourrait nous offrir des biens de la qualité actuelle ? J'ai peur que dans une telle cité les banquets deviendraient rares. »

Thrasymarque demanda à Socrate : « Veux-tu dire qu'en toute chose l'Homme devrait s'en remettre à ceux qui savent ou font mieux pour chaque activité ? »

- « Oui, répondit Socrate, cela me paraît évident, comment la cité pourrait-elle être défendue par des Hommes habitués à des activités paisibles si des individus sanguinaires venaient à s'en prendre à leur cité ? Il faut des Hommes sanguinaires pour défendre la cité. L'Homme du commun ne sait pas se défendre contre la barbarie. La plupart des individus n'ont malheureusement pas le sens de la collectivité ; il faut aussi des personnes ayant une moralité supérieure pour les diriger et possédant une morale supérieure afin de faire des choix pénibles. Un état a besoin de petits mensonges et de services discrets, à défaut d'être secrets, rendus par des Hommes à la moralité supérieure. »
- « Ce n'est pas véritablement ma question, Socrate, dit Thrasymarque, ma véritable question est : à quoi reconnaît-on les personnes à même de mieux faire une activité, n'est ce pas aux résultats ? »
- « Assurémment, répondit Socrate, je pense qu'un pont fait par un bon ingénieur doit tenir bien mieux que tout autre. »
- « De même celui qui fait les meilleurs logiciels doit avoir les logiciels qui font ce qui leur est demandé mieux que tout autres et ceux-là devraient être diffusés préférentiellement aux autres, demanda Thrasymarque ? »
- « Assurément, Thrasymarque. Mais il faut toujours que les concepteurs et les diffuseurs de ces logiciels voient leurs activités rémunérées. Sinon, ils risquent de se détourner de leur activité pour en faire une plus rémunératrice. Et il est dans le bien commun que les logiciels soient maintenus. De plus, il est bien pour les gens de la cité qu'ils sachent toujours à qui s'adresser rapidement s'ils sentent qu'ils ont besoin d'une réparation pour leurs logiciels. »
- « Socrate, dit Thrasymarque, pourquoi ajoutes-tu la condition de la rémunération directe ? Partons du principe que les logiciels libres sont réalisés par des développeurs en communauté et que les logiciels captifs sont ceux qui sont détenus par des éditeurs. Si un logiciel est suffisamment bon [9] et qu'ils permet à différentes personnes qui en connaissent les secrets d'en tirer une utilité, cette utilité ne leur permet-elle pas de demander une rémunération, non pour le logiciel lui-même, mais pour le service qu'ils en tirent ? »
- « Oui, dit Socrate. »
- « Donc, dit Thrasymarque, les personnes ont tout intérêt, s'ils utilisent ces outils, à ce qu'ils soient maintenus ? »
- « Effectivement. »
- « Ainsi, ne pas à être tributaire d'un éditeur pour corriger un logiciel est un gage pour ces professionels, quand ils travaillent ensemble, d'avoir un logiciel qui est corrigé plus rapidement. Ce bienfait, retombant automatiquement sur les autres utilisateurs.

Ainsi entre les logiciels libres et les logiciels captifs il n'y a pas de véritable remise en cause. Le bon développeur de logiciel se reconnaît au bon logiciel qu'il a construit, et non à sa prétention de faire les meilleurs logiciels. Le bon développeur n'est pas celui qui fait du logiciel libre ou captif, mais celui dont le logiciel remplie sa fonction de manière satisfaisante. En ceci, l'affirmation selon laquelle les logiciels devraient être diffusés par les éditeurs marchands n'assure pas leur qualité, seulement

l'assurance que l'on paiera ses logiciels. Le fait de confier l'édition de logiciels aux éditeurs n'assure pas une meilleure maintenance, seulement l'assurance que l'on pourra identifier celui qui l'emploie (mais qui n'a pas forcément la compétence), et que l'on est captif de sa personne. Dans le logiciel libre, les sources sont livrées avec les coordonnées des développeurs, on a donc l'assurance de pouvoir trouver un nombre suffisant de personnes qui puissent le maintenir et qui soient identifiables, n'est-ce pas plus rassurant? »

- « Ton point de vue est sensé, Thrasymarque, dit Socrate. »
- « Autrement dit, le logiciel libre permet l'émergence de créations qui, de par leur existence et leur qualité, prouvent qu'ils sont de bonne qualité [10], nous pouvons donc déclarer que leurs développeurs sont compétents. Ainsi, la Cité a tout intérêt à reconnaître leurs oeuvres, car les gens ne gagnent pas d'argent d'un logiciel, mais de l'utilité qu'ils en tirent. Et ils nécessitent avant tout un logiciel maintenu et qui fonctionne avant tout. Captif ou libre, seule la qualité du logiciel devrait importer, et non les prétentions de ceux qui les écrivent.

Ainsi, au début tu trouvais ridicule l'idée qu'un logiciel puisse être libre, car pour toi la liberté des Hommes passe avant la liberté des logiciels. Je ne peux te répondre à la question de savoir si les régles décrites pour libérer un logiciel en lui assurant les 4 libertés fondamentales [11] libèrent le logiciel, par contre en apportant du choix aux utilisateurs elles permettent aux Hommes d'être libre de choisir. »

- « Donc, dit Socrates, ton raisonnement revient à dire que les Hommes sont libres tant que tous les logiciels ne sont pas libres, car sinon ils n'auraient plus le choix. »
- « Oui et non, ce qui est important, et que l'on laisse la liberté à tous de développer des solutions librement. Que le logiciel soit « libre » ou « captif », il me semble important pour la Cité qu'elle jouisse du choix ; après, laissons les citoyens utiliser leur libre arbitre pour choisir les solutions qui leur conviennent le mieux. »
- « Ainsi Thrasymarque, sophiste comme tu es, tu en arrives à la conclusion que tu ne sais pas dire si on peut libérer le logiciel mais que, de toute façon, tu t'en moques car ce qui importe pour toi est que cela libère les Hommes, qui sont en tout plus importants que leurs créations. Tu affirmes aussi que l'avantage du logiciel « libre » est de libérer la créativité des développeurs, et que cette créativité engendre le choix plus sûrement que le logiciel captif. »
- « Socrate, tu voulais une définition du logiciel libre tu l'as eue. Pour ma part après avoir pris le point de vue de l'avocat du logiciel libre, une chose me dérange ; il existe *de facto* par opposition à une logique de logiciel *fermé*, *propriétaire* ou *captif*. Si les logiciel captifs disparaissaient, les logiciels libres n'auraient donc plus de raison d'être. J'aurais souhaité que le logiciel libre ne soit pas défini dans une logique de confrontation implicite, mais dans une logique de construction [12]. »

Pensifs, ils se dévisagèrent. Au moins, à défaut de trouver clairs tout les concepts qu'ils avaient évoqués, ils se dirent que des amateurs de bière ne pouvaient être fondamentalement mauvais ; et que cela promettait une bonne soirée!

PS les images de début et de fin sont publiés avec l'autorisation de leur auteur Farzad Farid 2003 (c) farzy(AT)farzy.org

Pour les autres, les images sont en copyleft, et leur site d'origine est joignable en cliquant dessus. http://wiki.artlibre.org/galerie/co...

- [1] En français dans le texte ; lire la référence : Why software should be free.
- [2] lire http://april.org/gnu/fsf.html
- [3] et des Femmes
- [4] Contrat spécifiant les conditions spécifiques d'utilisation d'un logiciel pour celui qui s'en sert. Le contenu des CLUFs est à la discrétion des éditeurs, et n'a de limite que l'imagination des avocats qui les rédigent tant qu'elles sont légales au regard du droit national où le logiciel est vendu.
- [5] Athènes était une grande cité marchande rappelons le.
- [6] Ni des spartiates, évidemment!
- [7] comprendre « bienfait rendus à la cité ».
- [8] Si si, c'est dans « La république de Platon », au même titre que l'eugénisme, ou de la nécessité de la manipulation des individus les plus faibles pour le bien commun.
- [9] S'il fait ce qu'il doit faire sans trop d'erreur.
- [10] ...et aussi de sacrées merdes, mais Thrasymarque n'en a cure, il pense qu'il faut en tout domaine se concentrer sur ce qui est constructif.
- [11] Utilisation, étude, modification, redistribution.
- [12] C'est son coté « boy scout ».